



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E706

VALABLE JUSQU'AU 15/10/2027

ÉDITÉ LE

22/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/11/1988

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/06/2002  
10 671

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Metz

Siret : 348 598 269 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0009096-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1/264178

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1/264178

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : HEINZ FRERES

25 RUE DU NINGUERT  
25-27  
57525 TALANGE

Téléphone : 03 87 71 10 24

Fax : 03 87 71 90 23

Portable : 06 07 75 05 15

Site Internet : www.heinz-freres.com

E-mail : heinz.freres@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

HEINZ JEAN-FRANÇOIS CO-GÉRANT / HEINZ YOANN GÉRANT / HEINZ  
JEAN-FRANÇOIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALI...

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 18/09/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.